

# AVIS MODIFICATIF

**NATURE DU MARCHÉ** : Marché public de services

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

## **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Nom de l'organisme : Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon

Point de contact : Accueil

Adresse : Place Monseigneur MAURER

BP 4208

Code postal : 97500 Ville : Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 0508410102

Courriel : [accueil@ct975.fr](mailto:accueil@ct975.fr)

Adresse Internet (URL) : <http://www.spm-ct975.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

## **OBJET DU MARCHÉ**

### **Objet du marché :**

Entretien des stations de refoulement et de la station de pré-traitement

**Type de marché de services :** 1

### **Classification CPV**

Objet principal : 90480000-5

**Lieu d'exécution :** Saint Pierre (97500 Saint-Pierre et Miquelon).

**L'avis implique :** L'établissement d'un accord-cadre

### **Information sur l'accord cadre :**

Accord-cadre avec un seul opérateur ;

Durée de l'accord-cadre : 12 mois ;

## **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

Entretien des stations de refoulement et de la station de pré-traitement à Saint-Pierre.

### **Quantités :**

Entretien de 14 stations de refoulement et de la station de pré-traitement

Montant HT minimum sur 12 mois : 50 000,00 €

Montant HT maximum sur 12 mois : **350 000,00 €**

### **Options :**

\* Possibilité de confier au titulaire du marché la réalisation de prestations similaires après passation d'un ou de plusieurs marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R.2122-7 du CCP ;

\* Le marché prévoira une ou plusieurs reconductions, le titulaire ne pourra pas les refuser ;

\* Nombre de reconductions éventuelles : 3 ;

**Acceptation des variantes :** Non

**Prestations divisées en lots :** Non

## **CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ**

### **Cautionnement et garanties exigés :**

\* Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire ;

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :**

\* Origine du financement : budget de la Collectivité Territoriale;

\* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;

\* Les prix seront révisables ;

\* Les comptes seront réglés sous la forme de décomptes ;

\* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

## **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;
- soit avec des prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **Situation juridique - références requises :**

\* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj> (/Commande publique/Formulaires de la commande publique ;

\* La forme juridique du candidat ;

\* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

\* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché

\* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus;

\* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus;

### **Capacité économique et financière - références requises :**

\* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

\* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par une attestation de l'assureur ;

### **Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**

#### **A - Expérience :**

La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

#### **B - Capacités professionnelles :**

\* L'indication des titres d'études et qualifications professionnelles des personnels destinés à opérer sur les stations de refoulement et la station de pré-traitement ;

ainsi que la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

#### **C - Capacités techniques :**

\* Une déclaration indiquant les effectifs affectés à l'entretien des stations ;

\* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel spécifique de pompage et de nettoyage ainsi que l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Le candidat n'est pas tenu de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve demeurant valables s'ils ont déjà été transmis au pouvoir adjudicateur lors d'une précédente consultation.

**Marché non réservé.**

## **CRITERES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

## **PROCEDURES**

**Type de procédure :** Appel d'offres ouvert.

### **Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : **11 / 10 / 2022** à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

## **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : DTAM\_STATION2022**

### **Autres informations :**

- \* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
- \* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
- \* A titre indicatif, les prestations commenceront vers novembre 2022 pour une durée de 12 mois;
- \* Accord-cadre à bons de commande ;
- \* Les prestations ne sont pas réservées à une profession particulière ;
- \* Les personnes morales ne seront pas tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché ;
- \* Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;
- \* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Les moyens offerts pour disposer des documents du DCE hors de la plate-forme de dématérialisation sont : l'accueil de la DTAM, Bd Constant COLMAY à Saint-Pierre

### Modalités d'ouverture des offres

- \* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
- \* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

### Conditions de remise des offres ou des candidatures :

- \* L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur
- \* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;
- \* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.
- \* La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde".
- \* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues
- \* Le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique.
- \* Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'annexe 12 du CCP. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément et ne doit pas être verrouillé.
- \* Les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation sous la référence publique "DTAM\_STATION2022", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

## **PROCEDURES DE RECOURS**

### **Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Saint-Pierre et Miquelon

Adresse : Place Lieutenant-Colonel Pigeaud

BP 4200

Code postal : 97500

Ville : saint pierre

Téléphone : 0508411030

Télécopieur : 0508412710

Courriel : [courrier@spm975.gouv.fr](mailto:courrier@spm975.gouv.fr)

Adresse Internet (URL) : <http://www.saint-pierre-et-miquelon.tribunal-administratif.fr/>

### **Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

- \* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité

concernant l'attribution du marché.

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 29 / 09 / 2022**

**ADRESSES COMPLEMENTAIRES**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus**

**et adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :**

Nom de l'organisme : Direction des Territoires de l'Alimentation et de la Mer

Point de contact : Chargée de Mission Commande Publique

Adresse : Bd Constant COLMAY

BP 4217

Code postal : 97500

Ville : Saint Pierre et Miquelon

Téléphone : 0508411200